

« Journée Portes Ouvertes » à Industrie Canada

Le 25 octobre 2007, plus de cinquante membres et amis de l'ASDEQ - Outaouais ont participé à une « journée portes ouvertes » (JPO) à Industrie Canada, qui avait pour thème « Bâtir une économie canadienne du XXI^e siècle ». Le but de cette journée fut de donner une vue d'ensemble des grandes questions de recherche et de politiques dont traitent Industrie Canada et ses diverses composantes ainsi que de présenter des analyses sur des programmes et politiques d'actualité. Les participants ont eu l'occasion d'entendre plusieurs experts du ministère et d'échanger entre eux pendant les pauses santé.

En livrant le discours d'ouverture, **Paul Boothe**, sous-ministre délégué principal, Industrie Canada, a souligné que cette journée était une occasion offerte au ministère de partager ses recherches et analyses économiques. En premier lieu, il a rappelé brièvement le mandat d'Industrie Canada, qui est d'aider les canadiens et canadiennes à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir - le but ultime étant évidemment d'améliorer le niveau et la qualité de vie au pays. Ayant lui-même eu une carrière de chercheur et de professeur d'économie, M. Boothe croit profondément que la recherche et l'analyse économiques, dont le fruit est le savoir économique, sont fondamentales dans l'élaboration des politiques pour appuyer le mandat du ministère afin que l'action gouvernementale et les conseils aient des bases solides de savoir.

Les priorités de recherche économique du ministère sont regroupées sous quatre grands thèmes.

- la faible croissance de la productivité ;
- le faible niveau d'innovation dans le secteur canadien des entreprises ;

- les implications pour le Canada des tendances lourdes résultant de l'impact de la globalisation de la production et de l'émergence des économies chinoise et indienne ; et
- l'identification des conséquences économiques des différents régimes réglementaires.

Industrie Canada pense que la faible croissance de la productivité est en partie la conséquence du faible niveau d'innovation. Leur premier thème de recherche est donc de mieux comprendre les raisons de ces faiblesses. Le second thème vise à évaluer les moyens d'appui gouvernemental à l'innovation afin d'identifier les meilleurs. Les résultats de ces travaux les guideront ensuite dans l'élaboration des prochaines étapes de leur stratégie de science et technologie. Le troisième thème, qui vise à mieux cerner les implications pour le Canada des tendances lourdes, devrait permettre de formuler des politiques permettant à l'économie canadienne de progresser dans ce nouveau contexte. Enfin, le quatrième thème devrait permettre d'arriver aux régimes d'encadrement les plus avantageux pour l'économie canadienne et pour le bien-être des canadiens et canadiennes.

Productivité et innovation dans le secteur privé au Canada

Richard Roy, directeur principal, Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique, Secteur de la politique stratégique (SPS), fut le premier conférencier de la JPO, et il a présenté la « Productivité et innovation dans le secteur privé au Canada ». À l'aide d'une série d'indicateurs de l'innovation, M. Roy a démontré que les entreprises canadiennes sont dans l'ensemble « moins innovatrices » que les entreprises des autres grands pays

Équipe de rédaction

Directeur du bulletin:
Gilles René
Collaborateur:
Charles A. Carrier
Conception et design:
François Akio Côté

industrialisés, et que les stratégies et les pratiques des entreprises au Canada semblent être moins orientées vers l'innovation que celles des autres pays. Ceci serait attribuable à certaines caractéristiques structurelles de l'économie canadienne, et s'expliquerait par un grand nombre de facteurs fondamentaux. Il a toutefois admis que leurs connaissances actuelles sur l'importance relative des déterminants ou des causes de la motivation à innover du secteur des entreprises demeurent encore très limitées.

M. Roy s'est ensuite attardé sur ce qu'Industrie Canada devrait savoir pour appuyer les politiques, à savoir comprendre : comment l'innovation fonctionne dans les entreprises ; pourquoi le laisser-faire n'est peut-être pas une solution souhaitable ; et quels sont les moyens d'action à être utilisés pour influencer sur les résultats du marché. Il a admis qu'il reste encore beaucoup d'incertitude concernant ces trois aspects de base de l'élaboration des politiques.

Même si, selon un rapport de l'OCDE en 2004, le Canada dispose déjà de l'un des ensembles de programmes gouvernementaux les plus favorables à l'innovation, la recherche d'Industrie Canada vise une meilleure compréhension de la performance en innovation du secteur des entreprises. Pour être en mesure d'élaborer des politiques efficaces, Industrie Canada se doit de connaître les raisons fondamentales de la faible demande d'innovation de la part des entreprises. Jusqu'à présent, il semblerait que le manque de motivation à innover des entreprises canadiennes serait que les stratégies d'entreprises non fondées sur l'innovation ont de meilleures perspectives de rendement.

M. Roy a ensuite donné un aperçu des enjeux et de leur programme de recherche. Les principales questions de politique sont les suivantes :

- pourquoi les entreprises canadiennes investissent-elles moins intensément dans les activités et les immobilisations liées à l'innovation que celles des autres pays de l'OCDE, petits ou grands ?
- quelles sont les conséquences de cette performance pour le niveau de vie des canadiens ? et
- que devrait faire le gouvernement, le cas échéant, et comment ?

Les activités de recherche correspondantes sont :

- caractériser et comparer les stratégies liées à l'innovation des entreprises de différentes industries et comparer les principaux points de référence d'un pays à l'autre ;
- établir des indicateurs de performance des entreprises et des industries et les liens « de causalité » avec le « caractère novateur » (rendement de l'innovation) ;
- cerner les principaux déterminants du « comportement novateur » des entreprises de différentes industries (p. ex. la motivation d'innover) ;
- faire ressortir les facteurs découlant des politiques et les marchés les plus susceptibles de faire l'objet de déficiences du marché et qui pourraient « expliquer » les différences entre les pays aux chapitres du « caractère novateur » et de la performance en innovation ; et
- élaborer des orientations stratégiques possibles et évaluer les instruments.

Recherche et développement (R-D) et les indicateurs de résultats utilisés

La deuxième présentation, celle de **Pierre Therrien**, économiste principal, Secteur science et innovation (SSI), a porté sur « Les rôles joués par l'administration publique fédérale en matière de recherche et développement (R-D) et les indicateurs de résultats utilisés par les différents ministères ». M. Therrien a dit qu'il était difficile de bien évaluer les résultats de la recherche à cause de la nature indirecte des impacts, de l'effet marginal d'une étude sur l'ensemble des connaissances, du temps, et de la multiplicité des objectifs poursuivis par les organismes publics. De plus, le système décentralisé de la R-D au gouvernement fédéral ajoute à la complexité du problème.

M. Therrien a observé qu'il est très difficile d'obtenir l'information puisque les indicateurs utilisés par le secteur privé sont différents de ceux du secteur public (enseignement supérieur et ministères). Cependant, les indicateurs dans l'enseignement supérieur sont similaires à ceux des ministères. De plus, les indicateurs utilisés

pour mesurer les résultats de collaboration doivent être améliorés (p.ex. la formation de réseaux et le nombre de publications avec co-auteurs ne sont pas suffisants). Il faut au moins une liste des programmes R-D qui soit mise à jour annuellement, ce qui est d'autant plus important car le Canada a un système fédéral de Science et Technologie décentralisé. De plus, il faut une base de données au niveau des programmes R-D avec information sur le financement, la raison d'être, la population visée, et les mesures d'intrants, d'extrants et d'impacts.

Pour mieux comprendre le lien entre l'investissement en R-D et son impact complet sur la société, M. Therrien considère qu'il y a un besoin d'un meilleur cadre d'analyse pour trouver une solution aux trois problèmes fondamentaux, à savoir : l'effet indirect de la recherche ; « l'incrémentalité » ; et le délai à considérer. Par contre, certaines mesures, bien que mineures mais utiles, peuvent être entreprises à court terme, telles que : une nouvelle classification pour la justification de l'investissement gouvernemental en R-D (qui compléterait celle des objectifs socioéconomiques selon le manuel de Frascati, qui est une référence méthodologique pour les études statistiques des activités de recherche et développement) ; une base de données au niveau des programmes R-D pour obtenir une meilleure appréciation de l'utilité des indicateurs courants et du besoin de nouveaux indicateurs.

Financement des PME et entreprises à forte croissance

Les petites entreprises, c'est-à-dire celles ayant moins de 100 employés, jouent un rôle important dans la création d'emplois et de richesses, ainsi que dans le bien-être communautaire partout au Canada. C'est pourquoi, Denis Martel, directeur, Direction générale de la politique de la petite entreprise, Recherche et analyse, Services axés sur le marché et la petite entreprise (SAMPE), a parlé : du profil des petites entreprises au Canada ; de leur financement ; et des projets des entreprises en croissance.

Les petites entreprises emploient plus de 5 millions de personnes, soit environ la moitié de la main d'œuvre du secteur privé, et ont occupé le premier rang pour la création d'emplois entre 1993 et 2003. Leurs dépenses privées en R-D étaient de 13,4 milliards en 2003 dont la moyenne était de 270 000 \$, comparativement à la moyenne de 1,1 millions de \$ par entreprise. Plus de 80 % des entreprises œuvrent dans le secteur des services et seulement 8 % des entreprises exportent. Le rendement des nouvelles entreprises internationales met en doute les théories conventionnelles relatives à l'internationalisation des entreprises puisque les entreprises n'attendent pas nécessairement d'être établies sur le marché intérieur avant d'exporter – 32,1% des PME exportatrices ont tiré au moins 50 % de leurs revenus annuels des exportations dans les trois premières années d'existence.

Peu de PME demandent un financement, même si le taux d'approbation d'emprunts est très élevé avec 81 % des demandes de financement par emprunt. Les instruments informels demeurent plus importants pour les entreprises de démarrage. Il a été noté, entre autres, que les caisses populaires sont disproportionnellement plus importantes au Québec que dans le reste du Canada. Il est difficile de savoir s'il existe des lacunes en matière de financement et, comme l'échantillon des entreprises change avec chaque enquête auprès des demandeurs, l'analyse longitudinale est difficile. Les travaux futurs de recherche sont donc d'examiner : l'écart dans le financement ; la tendance dans les temps ; et le financement des entreprises innovantes.

Quant aux entreprises en croissance, M. Martel a constaté qu'elles sont aussi très importantes pour l'économie. Ces entreprises se retrouvent dans toutes les industries, non pas seulement dans le secteur de la haute technologie. Cependant, leur cycle de croissance n'est pas toujours continu, et les stratégies de croissance laissent entendre qu'il y a souvent un compromis entre les risques et la forte croissance. Il est difficile d'appliquer des prescriptions de politique universelle puisque les stratégies d'entreprises varient d'une entreprise à l'autre. M. Martel a conclu que l'élaboration de politiques propices pour les entreprises en

croissance aura de grandes retombées pour l'économie. De plus, la participation accrue des petites entreprises à l'exportation peut aider à diversifier les exportations du Canada, et l'entrée sur les marchés émergents deviendra de plus en plus vitale.

Il a toutefois noté quelques limites des données de l'enquête, à savoir : la mesure utilisée de croissance, c'est-à-dire « l'emploi », semble être différente de celle de la croissance du « revenu » ; *le Répertoire des exportateurs* couvre seulement les exportations de marchandises, non pas les services ; l'exportation n'est qu'une des stratégies d'internationalisation ; et les chaînes de valeur mondiales offrent la possibilité d'une croissance rapide. Les prochaines étapes sont de :

- étudier d'autres liens de données pour obtenir des renseignements sur les revenus, les indicateurs financiers, les exportations de marchandises et les données sur les R-D ;
- examiner différentes stratégies pour l'internationalisation et non seulement l'exportation ; et
- contribuer aux travaux de l'OCDE à fin de comparaisons.

Stratégies d'affaire innovatrices: quelques enjeux de politiques micro-économiques

Marc Duhamel, économiste principal, Direction générale de l'analyse de politiques micro-économiques, Secteur de la politique stratégique (SPS) a présenté les « Stratégies d'affaire innovatrices: quelques enjeux de politiques micro-économiques ». M. Duhamel a dit qu'il y a un consensus auprès des économistes qu'un programme de recherche axé sur l'intensité de la demande d'intrants innovateurs au Canada nécessite une plus grande utilisation de modèles micro-économétriques (selon la conférence IC sur l'*Économie industrielle au Canada* à l'automne 2004, et l'atelier IC-CIRANO sur la *Rivalité, les structures de marché, l'innovation et la compétitivité* à l'automne 2006). L'environnement de marché et les politiques cadres peuvent influencer l'intensité des décisions avec laquelle les firmes canadiennes

poursuivent des stratégies d'affaires axées sur l'innovation à long terme : hétérogénéité ; endogénéité ; et biais de sélection. Cependant, la disponibilité de données adéquates est une barrière importante qui limite les progrès de recherche sur ces questions au Canada. D'où la nécessité et l'importance de développer des données longitudinales au niveau de la firme sur une longue période afin de répondre aux importantes questions de recherche qui supporteront le développement de politiques publiques en matière d'innovation, de science et de la technologie.

C'est pourquoi, l'*Enquête générale par panel sur les entreprises (EGPE)*, un projet conjoint entre Statistique Canada et Industrie Canada, vise à développer les micro-données longitudinales qui permettront d'étudier plusieurs questions de recherches en politiques publiques liées à l'innovation au sein des entreprises, la productivité et la qualité de vie au Canada. Ce projet ambitieux vise non seulement le développement des données nécessaires, mais propose également un nouveau modèle de gouvernance qui favorise le renforcement des liens entre les principaux groupes de recherche au Canada (universitaires et gouvernementaux). L'*EGPE* serait la seule enquête longitudinale qui permettra l'étude empirique : de la nature des stratégies innovatrices et commerciales des entreprises canadiennes ; des caractéristiques d'un large éventail de firmes, et potentiellement de celles de leurs employés, fournisseurs et clients ; de l'effet des stratégies d'affaires innovatrices et commerciales sur la performance quantitative des firmes ; de l'importance de l'environnement de marché et des politiques publiques. L'enquête serait assez flexible pour étudier des questions émergentes de recherche en politiques publiques, soit : les ajustements structurels industriels et du marché du travail ; la fiscalité des entreprises ; le commerce international ; les relations industrielles ; et la réglementation.

Industrie Canada a mis sur pied un comité consultatif qui élaborera des recommandations visant la détermination d'un cadre analytique approprié pour l'*EGPE* et qui décrira également l'information que devrait contenir l'*EGPE*.
Marcel Boyer, Dépt. d'économie, Université de Montréal,

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone :
514.342.7537
Télécopieur :
514.342.3967
Courriel :
national@asdeq.org
Internet :
www.asdeq.org

est un des huit membres de ce comité qui est présidé par Ig Horstmann (Rotman, Université de Toronto). Un rapport final sera remis à Industrie Canada vers la fin de 2007. Statistique Canada prévoit initier la phase « pilote » de l'EGPE l'année prochaine pour procéder à phase initiale de l'enquête l'année suivante.

Les technologies de l'information et des communications (TIC)

Peter Sagar, directeur général, Direction générale de la politique, des communications et des services de gestion, Secteur du spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT), est venu présenter « *Comprendre et promouvoir les technologies de l'information et des communications* ». La mission d'Industrie Canada est d'accélérer le passage du Canada à la nouvelle économie par l'élaboration et l'utilisation de technologies de l'information et des télécommunications de calibre mondial procurant des avantages économiques, sociaux, culturels et communautaires à tous les Canadiens. Ses rôles sont, entre autres, de : créer un marché efficient et concurrentiel grâce à une politique et à un régime de réglementation des télécommunications modernes pour le Canada ; soutenir la croissance et le développement d'un secteur des TIC dynamique au Canada ; mener les efforts nationaux visant à renforcer l'adoption des TIC par les entreprises, les collectivités et les citoyens afin d'améliorer la productivité et de combler le fossé numérique ; appuyer et faire connaître les projets de recherche et développement nécessaires du secteur des TIC ; et R-D en télécommunications de pointe.

En conclusion, M. Sagar a soulevé les questions futures concernant la politique économique, à savoir :

- conception des enchères du spectre de signaux d'émission ;
- analyse de la concurrence dans les télécommunications ;
- comparaison de l'industrie canadienne des télécommunications à l'échelle internationale ;

- adoption de TIC de pointe dans l'économie et effets économiques externes ;
- facteurs touchant l'innovation dans le secteur des TIC ; et
- emplacement et partage des pylônes d'antenne.

Chaînes de valeur mondiales

Patrick Joly et **Dominique Tourigny**, respectivement économiste principal et économiste à la Direction générale de la politique et des services sectoriels, Secteur de l'industrie (SI), ont traité de l'importance grandissante des « chaînes de valeur mondiales » (CVM). Les affaires internationales sont de plus en plus organisées en fonction de CVM, où le développement, la production et le service après vente peuvent se répartir en fonctions individuelles exécutées par des entreprises établies dans différents pays. Cette évolution de la structure du commerce international s'est répercutée sur les échanges et sur les investissements, car les échanges concernent de plus en plus des intrants intermédiaires et des services. Il va sans dire que l'émergence de l'Asie y exerce une pression sur les industries traditionnelles et à haute teneur en savoir.

Comme toutes les étapes de la chaîne de valeur d'un produit, depuis la conception jusqu'à la consommation, deviennent de plus en plus mobiles, le défi que doit relever le Canada consiste à mettre en place un environnement économique qui attirera et retiendra les étapes les plus profitables pour les Canadiens. Cela pose des défis et offre des possibilités à l'économie et aux entreprises canadiennes. Entre autres, il faut pallier au manque d'information pour que les entreprises canadiennes (surtout les PME) deviennent des fournisseurs dans des CVM et/ou impartissent à l'étranger. De plus, il y a un besoin d'investissements en infrastructure, d'harmoniser la réglementation, et de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre.

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone :
514.342.7537
Télécopieur :
514.342.3967
Courriel :
national@asdeq.org

Les décideurs gouvernementaux doivent donc bien comprendre les CVM et leurs répercussions économiques sur le Canada. En outre, la politique gouvernementale doit refléter la réalité changeante des CVM d'aujourd'hui afin de faciliter l'adaptation nécessaire des entreprises et des industries. Des initiatives existantes et prévisibles offrent déjà une possibilité à Industrie Canada de promouvoir des politiques qui peuvent améliorer la capacité des entreprises à mieux s'intégrer aux CVM. Parmi les possibilités de saisir des options de nature politique en matière de CVM, il y a :

- la stratégie du commerce mondial (telle qu'accroître le rôle des missions à l'étranger pour promouvoir les occasions de partenariat en R-D, d'octroi de licence et de coentreprises) ;
- la stratégie nationale de portes d'entrée et de corridors commerciaux (visant à offrir des infrastructures de frontière, de transport, de communication et de logistique reconnues mondialement) ;
- la réglementation intelligente (une réglementation harmonisée pour favoriser l'intégration mondiale des entreprises canadiennes) ; et
- le PSP (Partenariat pour la sécurité et la prospérité) – en accroissant la prospérité aux États-Unis, au Canada et au Mexique au moyen d'une plus grande intégration de l'économie nord-américaine qui constituera une fondation solide pour concurrencer mondialement.

Évaluation de la Journée portes ouvertes

L'évaluation de la JPO a démontré que l'activité a été une grande réussite. Les participants provenaient d'horizons divers, à savoir : du ministère d'Industrie Canada ; de huit autres ministères fédéraux à vocation tant économique que sociale ; du Gouvernement du Québec ; et du milieu académique. Les participants ont beaucoup apprécié la JPO que ce soit au niveau des thèmes abordés, de la qualité des présentations que de l'interaction entre les conférenciers et les participants. Ils ont attribué une note moyenne globale de 4,6 sur 5 à la Journée.

La collaboration entre l'ASDEQ et Industrie Canada a été mutuellement bénéfique. D'une part, elle a permis à l'ASDEQ d'atteindre son objectif principal de fournir un forum de formation et d'échanges sur des grandes questions économiques de l'heure. D'autre part, la JPO a favorisé l'atteinte de plusieurs objectifs d'Industrie Canada puisque plus de dix employés du ministère ont été informés des travaux en cours dans les autres directions. De plus, le ministère a bien saisi l'opportunité offerte pour mieux faire comprendre à l'ensemble des participants les grandes questions de recherche et de politiques ainsi que les programmes dont traite le ministère afin de favoriser l'essor d'une économie canadienne concurrentielle, axée sur le savoir.

Les besoins d'infrastructure à l'horizon 2030

Pierre-Alain Schieb, conseiller au secrétariat général de l'OCDE, a présenté dans chacune des trois régions de l'ASDEQ, soit la Vieille capitale, Montréal et l'Outaouais, les résultats des travaux de l'OCDE relativement aux besoins d'infrastructure à l'horizon 2030. La demande d'infrastructure est appelée à augmenter, sous l'impulsion de facteurs majeurs de changement comme la croissance économique mondiale, le progrès technologique, le changement climatique, l'urbanisation ou encore l'intensification de la congestion. De plus, une grande partie des infrastructures d'approvisionnement de l'eau ou des sanitaires ont maintenant un siècle ou plus et doivent impérativement être modernisées ; le réseau téléphonique fixe est quant à lui encore très utilisé et doit lui aussi être remplacé. Malgré un resserrement des finances publiques, le « déficit d'infrastructure » qui se profile à l'horizon doit être comblé.

Les réseaux d'infrastructure jouent un rôle vital dans le développement économique et social. De plus en plus interdépendants, ils constituent un moyen d'assurer la fourniture et la prestation de biens et de services qui concourent à la prospérité et à la croissance économique et contribuent à la qualité de vie. La demande d'infrastructure est appelée à sensiblement augmenter dans les

décennies à venir, sous l'impulsion de facteurs majeurs de changement comme la croissance économique mondiale, le progrès technologique, le changement climatique, l'urbanisation et l'intensification de la congestion.

Toutefois, les défis à relever sont multiples : de nombreux éléments de réseaux d'infrastructure dans les pays de l'OCDE connaissent un vieillissement rapide, les finances publiques sont de plus en plus serrées et le financement de l'infrastructure devient de plus en plus complexe.

M. Schieb a brièvement rappelé que le Programme de l'OCDE sur l'avenir est un pionnier/éclaireur sur les thèmes émergents de politiques publiques, telles que :

- identification et analyses des tendances à long terme, leurs implications ;
- mise en évidence des enjeux et options de politiques publiques (et des stratégies du secteur privé) ;
- plateforme de discussion entre les secteurs public et privé ; et
- laboratoire de mise en œuvre et de validation des outils associés aux recommandations.

Depuis 2003, le projet « Infrastructure 2030 » a été l'objet de consultations extensives. La couverture sectorielle dans la zone de l'OCDE, avec exemples dans les BRICs (Brésil, Russie, Inde et Chine), est vaste, à savoir : l'énergie (électricité) ; les transports de surface (routier, ferroviaire, urbains de masse) ; les télécommunications ; l'eau (traitement, distribution et réseaux sanitaires). Dans le cadre du projet de l'OCDE, la participation des ministères avec fonction horizontale du Canada et du Gouvernement du Québec a été soulignée. Les objectifs du projet furent de :

- prendre en compte les opportunités et défis du long terme (2030) ;
- identifier les questions clés ;
- explorer les modèles économiques ou d'affaires en vue des besoins à long terme ;
- en tirer des leçons et conclusions synthétiques ; et
- proposer des recommandations pour les politiques publiques des Gouvernements des pays membres.

L'investissement dans le secteur de l'énergie d'ici 2030 a été estimé à 3 940 trillions \$ pour les pays de l'OCDE. L'investissement dans le secteur de l'eau requerrait 772 milliards de \$ par année jusqu'en 2015 et 1 trillion de \$ par année jusqu'en 2025. Selon l'étude du canadien David Stambrook, le secteur des transports routiers nécessiterait de 220 à 290 milliards par année et le transport ferroviaire aurait besoin d'un investissement de 50 à 60 milliards de \$ par année, dont les deux tiers dans les pays de l'OCDE, respectivement. Les questions de politiques seraient un déplacement potentiel de l'ordre de 10 pour cent du transport routier vers le transport ferroviaire. Quant au secteur des télécommunications, les besoins d'investissement global sont estimés à : 745 milliards de \$ en 2010 ; 572 milliards en 2020 ; et 148 milliards en 2030.

Les écarts entre les besoins à 2030 et les niveaux d'investissement actuels dans la zone OCDE sont très élevés, et le déficit d'investissement est préoccupant dans la zone OCDE à cause de l'échelle du « rattrapage », des modalités de financement de l'investissement, et des modes de couvertures des coûts d'opération et de maintenance. En principe ce n'est pas un problème de pénurie de capitaux ou de poids sur le PIB, c'est plutôt une opportunité économique, technologique, sociale, environnementale. Cependant le secteur public dans la zone OCDE est plutôt déficitaire, et devra faire face à la montée rapide des besoins sociaux (santé, retraites, éducation..), donc la question devient : « comment faire en sorte que les capitaux privés se dirigent vers les secteurs des infrastructures ? »

Le cas particulier du Canada (billion de \$US par an)

Secteur	2000-2001	2005-2020	2020-2030
Eau (Ashley et al)	7,9	10,3	15,7
Télécom (Forge et al)		8	2,5
Électricité (AIE, 2003)	4,6	11	11
Schistes (AIE, 2003)		3	3
Routes (Stambrook)	4,5	7,7	8,1
Ferroviaire (Stambrook et calculs plus récents)	0,6	1,1	1,3

Source : OCDE

De plus, il y a des implications à prendre en compte, telles que :

- des possibilités de nouvelles conceptions urbaines ;
- effet d'interdépendances, de substitutions partielles de gains d'efficacité ;
- une nouvelle nature de systèmes urbains ; et
- un changement d'échelle: vers des mini infrastructures interconnectées.

Il faut tenir compte de la dispersion des lieux de résidence et de travail induite par le télétravail et le téléachat. En effet, il y a 100 ans, la ville était le centre industriel et commercial dominant. Depuis ce temps-là, la population émigre vers les banlieues dans de nombreux pays de l'OCDE. A un point tel qu'on s'attend à ce que les villes s'amenuisent et redeviennent des zones résidentielles offrant des services hôteliers et de divertissement.

Pour la gestion de la demande dans le transport et l'électricité, il faut tenir compte des nouvelles technologies, horaires de travail/livraison, télétravail, tarification différenciée, « congestion charges », internalisation des externalités négatives. Mais cela suppose des coûts, des adaptations aux besoins des populations vieillissantes, handicapés etc, et le faire accepter par les acteurs en présence.

Quant à la diversification des modes de financement, plusieurs éléments doivent être considéré, tels que :

- financement non public ;
- PPP (la place des PPPs est sans doute large, mais pas « universelle », puisque certains projets doivent rester 100 % publics, alors que d'autres sont purement privés) ;
- distinction entre investissements de départ et financement des opérations, de la maintenance ;
- potentiel de la « désagrégation » des composantes ;
- impôts, « impôts dédiés », paiement par l'utilisateur ;
- une longue liste de pré-requis : légalité, souplesse initiale, « affordability », légitimité, équilibre financier, partage des risques, respect des termes dans le temps, marché secondaire..

Parmi les autres recommandations, il y a quatre blocs:

- renforcer la « gouvernance » ;
- améliorer le cadre institutionnel et réglementaire ;
- partager les coûts, les rôles et responsabilités ; et
- enrichir la boîte à outils.

Pour améliorer la gouvernance, il faut des approches intégrées dans le cadre d'une stratégie de développement (long terme, sectoriel, intersectoriel, au long du cycle de vie). Il faut aller au delà des frontières juridictionnelles et administratives pour tout le cycle de vie (concept, plan, opérations) en réduisant la vulnérabilité aux effets de court

terme (plans, fonds à long terme). Il faut aussi élargir les procédures de consultation des milieux intéressés, tout en réduisant la longueur et la complexité des processus.

Respectivement au cadre institutionnel et réglementaire, il faut : diversifier les modes de financement au niveau investissement, opérations, maintenance, service ; renforcer la sécurité et la disponibilité ; encourager la concurrence dans le marché et/ou pour le marché ; et favoriser les principes directeurs au niveau international pour encourager les investisseurs (transparence, concurrence, équité).

Pour le partage des rôles, des coûts et des responsabilités, les gouvernements devraient progressivement évoluer de la taxation vers les paiements par l'utilisateur. Il faut bien distinguer plus clairement les objectifs « d'intérêt général/bien public » (subventions, taxes..) et les objectifs de marché, et renforcer la coopération internationale (réseau de transmission électrique, ferroviaire, eau etc.) et les normes communes.

Enfin, pour améliorer la boîte à outils, on doit : chercher à accroître certaines compétences dans les agences publiques, parfois en recourant à l'expertise privée, et ceci dès la phase de conception/planification ; promouvoir les nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité ou la gestion de la demande ; renforcer la capacité du secteur public à disposer des données adéquates (coûts, stocks, comptabilité, subventions, impacts, conditions de marché) ; et mieux utiliser les systèmes d'éducation, de communication, de transparence pour construire la confiance avec les acteurs, les clients et le public en général

Affaires et perspectives économiques 2008

Le 28 novembre 2007, l'ASDEQ – Montréal avait organisé une conférence économique sur « *Affaires et perspectives économiques 2008* ». Les participants ont entendu les experts suivants du *Conference Board du Canada* :

Mario Lefebvre, directeur, Service de conjoncture métropolitaine <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2007/4-canada-project-28-nov-mario-lefebvre.pdf>,

Marie-Christine Bernard, Directrice associée, Prévisions provinciales <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2007/2-provinces-28-nov-marie-c-bernard.pdf>,

Louis Thériault, Directeur, Analyse industrielle et commerce international <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2007/3-villes-indust-28-nov-louis-theriault.pdf>, et

Pedro Antunes, Directeur, Prévision nationale <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2007/1-nationale-28-nov-pedro-antunes.pdf>.

Les thèmes de la conférence portaient sur perspectives économiques :

- mondiales, américaines et canadiennes ;
- québécoises ; et
- des principales agglomérations urbaines du Québec et de ses grands secteurs.

La présentation de Pedro Antunes <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2007/1-nationale-28-nov-pedro-antunes.pdf> a démontré que « Le ralentissement américain ne

fera qu'effleurer l'économie canadienne » puisque les implications de l'effondrement du marché hypothécaire américain sont :

- la correction du marché de la construction résidentielle qui va restreindre les dépenses des ménages ;
- il y a une bonne croissance des exportations et de l'investissement privé ; et
- l'économie évite une récession, bien que les risques d'un effondrement plus marqué sont encore présents.

A cause de la crise financière au mois d'août 2007, il y a eu des pertes importantes partout dans le monde, personne ne sait précisément qui détient les prêts hypothécaires. Les acheteurs ont disparu et personne ne veut acheter des titres adossés à du «sub-prime». Ensuite il y a eu des interventions des banques centrales et les conditions de crédit se sont vite resserrées à l'extérieur des États-Unis, l'effet de richesse va continuer à stimuler l'économie domestique et les marchés d'emploi serrés ne sont pas temporaires, bien que les disparités régionales persistent. La montée du huard nuit davantage aux exportateurs mais un dollar canadien plus fort aidera à réduire les pressions inflationnistes

Marie-Christine Bernard <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2007/2-provinces-28-nov-marie-c-bernard.pdf> a essayé de répondre « À quoi peut-on s'attendre pour le Québec au cours des deux prochaines années... et jusqu'en 2030 ? ». Selon les perspectives économiques 2007-08 du Conference Board :

- la croissance économique du Québec devrait s'améliorer l'an prochain ;
- différents projets publics d'immobilisations dans la région de Montréal stimulent le secteur de la construction ;
- les ménages continueront de bénéficier de gains de revenus intéressants ;
- même si la construction résidentielle fléchira assez abruptement au cours des prochaines années.

Louis Thériault <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2007/3-villes-indust-28-nov-louis-theriault.pdf> a ensuite abordé la « Croissance des villes et performance industrielle : des dichotomies qui persistent ». À Montréal, la vigueur du dollar canadien limite la croissance du secteur manufacturier, bien que certains secteurs aident à limiter les dommages, tels que le secteur non résidentiel qui prend la relève dans l'industrie de la construction ; et le secteur des services est le moteur principal de la croissance économique. Quant à Québec, la fonction publique poursuit son rôle stabilisant, le feu vert donné à l'implantation du terminal méthanier à Rabaska offre

un soutien d'importance à moyen terme, et le secteur du tourisme se portera mieux en 2008 avec les Fêtes du 400e anniversaire, bien que le secteur de l'habitation souffre de la faiblesse chronique de la croissance démographique. Dans l'allocation de clôture, livrée au dîner, Mario Lefebvre <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2007/4-canada-project-28-nov-mario-lefebvre.pdf> a rappelé les conclusions du rapport du Conference Board intitulé « Mission possible : pour une prospérité durable au Canada ». Selon le Conference Board, le Canada possède tous les outils voulus pour redevenir un chef de file sur la scène mondiale. Il lui suffit de relever les défis cernés et de mettre en œuvre les stratégies proposées. Le leadership, c'est maintenant ce qui compte.

Le rapport du *Conference Board*, publié en février 2007 :

- résume les principales réflexions et conclusions de recherche au sujet des grands enjeux qui influent sur la prospérité canadienne ;
- apporte une analyse et des arguments nouveaux pour accroître notre compréhension de ces enjeux ;
- intègre le concept de « durabilité » aux discussions sur la productivité et la compétitivité ; et
- communique un sentiment d'urgence en montrant les risques que nous font courir la complaisance et l'inaction.

Les conclusions stratégiques du rapport sont que :

- il existe neuf villes carrefours au Canada, à cause des barrières interprovinciales, à savoir : Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver ;
- il faut considérer comme une priorité nationale l'aide visant l'atteinte du potentiel économique dans ces villes, puisque tous en bénéficient. L'injection de nouveaux fonds devrait permettre de couvrir l'éventail complet des activités favorables à l'épanouissement des économies urbaines, plus particulièrement l'infrastructure ; et
- il faut des fonds correspondants aux besoins et aux possibilités propres de ces moteurs de l'économie canadienne.

Le Brésil, enfin pays du futur ?

Martin Coiteux, professeur au Service de l'enseignement des affaires internationales à l'École des HEC et spécialiste des économies de l'Amérique latine était le conférencier invité par l'ASDEQ de la Vieille Capitale pour entretenir de l'avenir économique du Brésil. Il a rappelé que l'écrivain autrichien Stefan Zweig, qui s'était établi au Brésil en 1941, avait publié un livre intitulé « *Brasilien. Ein Land der Zukunft* » (Le Brésil, terre d'avenir) dans lequel il faisait l'éloge d'une société métissée harmonieuse, optimiste, tournée vers l'avenir et modèle pour le monde. Plus récemment, Goldman Sachs (2003) a prédit que dans moins de 40 ans, le PIB combiné des quatre pays émergents les plus peuplés de la planète, soit le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (depuis lors surnommés les pays du BRIC) va dépasser le PIB combiné des pays du G6 (G7 moins le Canada).

La discipline budgétaire du Brésil, renforcée lors du premier mandat du Président Lula, ainsi que l'accumulation de réserves permise par le surplus commercial, ont permis au Brésil de rembourser, le 13 décembre 2005, la totalité de ce qu'il devait au Fonds monétaire international (FMI). Contrairement à l'Argentine, le Brésil s'est affranchi du FMI sans restructurer de manière unilatérale la dette qu'il avait envers ses créanciers privés et sans recourir au financement «bolivarien» d'Hugo Chavez.

Juin 2002 a marqué un changement dans la tendance de la croissance des exportations. Les exportations manufacturières, notamment celles du complexe électronique, ont un fort contenu en importations, surtout asiatiques et particulièrement chinoises. Les produits basés sur les ressources naturelles (54% du total) sont pour l'Asie et l'Europe; et les biens manufacturés sont pour l'Amérique, surtout latine. Comme Bombardier Aéronautique, le constructeur brésilien *Embraer* a souffert du contexte post-Septembre 2001, mais une reprise est peut-être en cours.

Les défis demeurent énormes pour le Brésil à cause de la croissance lente pour un pays en voie de développement et d'une population profondément divisée sur le plan de l'accès aux richesses. A court terme, la croissance est lente parce que les exportations ne pèsent pas encore suffisamment pour que les effets de leur progression se fassent sentir dans l'ensemble de l'économie. C'est expliqué par l'héritage d'une économie longtemps repliée sur elle-même, relativement autarcique sans pour autant avoir atteint les niveaux de productivité des pays les plus avancés. Par ailleurs, de nombreux pans du secteur manufacturier, compétitifs à l'échelle latino-américaine compte tenu des politiques commerciales actuelles, ne le sont pas nécessairement à l'échelle mondiale. L'appréciation actuelle du « real », gonflé par le prix des produits de base exportés et les taux d'intérêt réels élevés, n'aide d'ailleurs en rien cette compétitivité. A long terme, les prix des ressources naturelles et des produits alimentaires pourraient connaître des périodes plus ou moins longues de correction à la baisse, même si leur tendance devrait demeurer haussière.

Pour devenir une « terre d'avenir », il faudra exposer graduellement l'ensemble des secteurs de l'économie brésilienne à la concurrence globale (et pas seulement latino-américaine), de manière à favoriser l'atteinte de standards mondiaux de qualité et de productivité dans un plus grand nombre d'activités. Cela pourrait vouloir dire une moins grande diversification manufacturière, mais un plus grand nombre d'émules d'*Embraer*. Il faudra donc des investissements importants dans les infrastructures de transport, de communication et d'énergie, mais aussi et surtout dans le capital humain. Dans ce dernier cas, il faudra briser le mur des inégalités afin que le Brésil puisse réaliser le plein potentiel de compter aujourd'hui près de 190 millions d'habitants.

Milton Friedman (1912-2006)

Le 21 novembre, l'ASDEQ - Outaouais avait invité deux conférenciers, **Gilles Dostaler**, professeur à l'UQAM, et **Pierre Duguay**, Sous-gouverneur à la Banque du Canada, à venir parler de la contribution de Milton Friedman, qui est décédé le 16 novembre 2006, à l'âge de 94 ans. Parmi les économistes contemporains, Milton Friedman est certainement l'un des plus connus et des plus médiatisés, et aussi l'un des plus influents du XXe siècle. M. Friedman a reçu en 1976 le prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel pour sa contribution exceptionnelle à la science économique, notamment dans le domaine de l'analyse de la consommation et de la théorie monétaire, et il est membre fondateur de la fameuse « École de Chicago ». **Serge Coulombe**, professeur à l'Université d'Ottawa, en plus d'agir comme président de la séance, a aussi livré quelques commentaires.

Professeur Dostaler

Le contenu de la présentation de M. Dostaler fut essentiellement le même que dans son Opinion parue dans Le Devoir du 29 décembre 2006 <http://www.ledevoir.com/2006/12/29>, qui avait pour titre « *Un disparu de 2006 qui a laissé sa marque - Milton Friedman, apôtre d'un libéralisme radical* ». Son article est reproduit ci-après :

L'année 2006 a vu la disparition de deux des économistes les plus connus du grand public, soit John Kenneth Galbraith, en avril, et Milton Friedman, en novembre. Ils représentaient deux pôles profondément antinomiques sur l'échiquier de la pensée politique et économique.

Disciple radical de Keynes, pourfendeur de l'économie orthodoxe, Galbraith en appelait à une intervention considérable des pouvoirs publics pour réguler l'économie et lutter contre le pouvoir excessif des grandes entreprises, les effets de la spéculation, le chômage et la pauvreté.

Auteur d'un livre intitulé *Contre Galbraith*, Milton Friedman est au contraire l'apôtre d'un libéralisme radical. Depuis le début de sa carrière, dans les années 30, il mène une croisade idéologique et politique dont les cibles principales sont Keynes, le keynésianisme et l'intervention de l'État dans l'économie.

Persuadé de l'efficacité du mécanisme du marché, Friedman place la liberté économique (condition selon lui de la liberté politique) au premier rang. Ses armes sont ses nombreuses publications universitaires mais aussi des ouvrages de vulgarisation, des journaux, des périodiques populaires ainsi que des émissions de radio et de télévision. Il partage avec Galbraith l'honneur d'avoir été interviewé dans la revue *Playboy*!

Polémiste redoutable, Friedman a mené sans relâche la lutte contre toutes les formes d'intervention gouvernementale, contre les pouvoirs syndicaux et ceux des corporations professionnelles. Il est convaincu de la nocivité, sinon de l'inefficacité, des politiques fiscales et monétaires, et en particulier de toutes les tentatives de gestion de la conjoncture économique. Il s'est attaqué au salaire minimum comme au contrôle des loyers. Il a proposé de remplacer toutes les mesures de sécurité sociale par un impôt négatif sur le revenu, plus apte selon lui à préserver l'incitation au travail. Il a même lutté contre l'interdiction de la vente et de la possession des drogues, autre entorse au libre jeu du marché qui aggraverait plutôt que de régler les problèmes de criminalité.

En 1947, il compte parmi les membres fondateurs de la Société du Mont Pèlerin, créée à l'initiative de Friedrich Hayek pour promouvoir la défense du libéralisme, menacé par le socialisme et la révolution keynésienne. Il préside cette société de 1970 à 1972. On peut le considérer comme un des principaux inspirateurs de ce qu'on appelle le néolibéralisme. Il fut conseiller du candidat républicain ultraconservateur Barry Goldwater en 1964, puis des candidats et présidents Richard Nixon et Ronald Reagan.

Isolé et même ostracisé au temps du règne du keynésianisme, il connaît son heure de gloire à partir des années 70 avec le triomphe du monétarisme, associé à son nom. L'attribution, en 1976, du prix

de la Banque de Suède en mémoire d'Alfred Nobel (erronément appelé «prix Nobel») en est le symbole. La remise de ce prix, à Stockholm, a provoqué des manifestations d'envergure, à l'initiative de comités d'appui à la démocratie chilienne renversée par le régime Pinochet, dont Friedman était considéré comme un des inspirateurs. Reaganisme et thatchérisme portent, entre autres, la marque des idées de Friedman.

Théoricien du monétarisme

Friedman a contribué à plusieurs domaines de la théorie économique, mais c'est dans le champ de la théorie monétaire et de la macroéconomie qu'il a fait ses contributions les plus marquantes. C'est sur ce terrain, en particulier, qu'il a mené son principal assaut contre la théorie keynésienne.

Dans sa Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (1936), Keynes s'attaquait à la théorie quantitative de la monnaie, en vertu de laquelle toute modification de la masse monétaire n'a d'effet, du moins à long terme, que sur le niveau général des prix. Dans le chapitre initial d'un livre qu'il édite en 1956 (Studies in the Quantity Theory of Money) et dans plusieurs autres publications, Friedman réhabilite cette théorie, dont il présente une version plus sophistiquée. Il affirme, entre autres dans son discours d'acceptation du «prix Nobel», que la loi en vertu de laquelle toute variation de la masse monétaire est suivie, après un délai d'ajustement, d'une variation dans le même sens du niveau général des prix a le même caractère de régularité et d'universalité que les grandes lois empiriques dans les sciences naturelles.

L'inflation, qui est pour Friedman le mal le plus grave à combattre, avant le chômage, a donc une origine purement monétaire. Elle résulte des politiques erronées et discrétionnaires de banques centrales qui gèrent à leur guise la masse monétaire.

Comme Friedman croit l'avoir démontré dans les longues études empiriques qu'il a menées avec Anna Schwartz, les fluctuations cycliques des économies modernes sont sinon provoquées, du moins aggravées, par ces politiques monétaires erratiques. Avant de se traduire, au bout de 12 à 18 mois, par un mouvement du niveau

général des prix, la variation de la masse monétaire agit d'abord sur la production et l'emploi.

Selon Friedman, Keynes se trompe en faisant de la fluctuation de l'investissement la cause première des cycles économiques et du chômage.

Les conséquences politiques coulent de source. La seule manière de lutter efficacement contre l'inflation et les cycles économiques est de contrôler l'augmentation de la masse monétaire. Il faut la soustraire au pouvoir discrétionnaire des politiciens et des dirigeants des banques centrales en fixant dans la constitution un taux d'augmentation monétaire annuel égal à l'augmentation moyenne de la production nationale, quelque part entre 3 et 5 %.

Telle est la «règle monétaire» que Friedman propose en 1960 (A Program for Monetary Stability). Telle est aussi l'origine du terme «monétarisme», créé à la fin des années 60 pour caractériser cette vision de la monnaie et des politiques monétaires mais plus globalement pour qualifier l'ensemble des politiques libérales mises en avant par Friedman et ses disciples.

La théorie du taux naturel de chômage complète l'arsenal théorique du monétarisme. Elle est énoncée dans le discours présidentiel de Friedman à l'« American Economic Association » en 1967 (The Role of Monetary Policy) tout en étant formulée au même moment par Edmund Phelps, lauréat du «prix Nobel» de cette année (2006).

Friedman prétend qu'il existe dans toute économie un taux de chômage naturel, ou d'équilibre, déterminé par des mécanismes institutionnels comme la structure du marché du travail, la force syndicale, le fonctionnement de l'assurance chômage ou les imperfections du marché.

Ce chômage doit être distingué du chômage conjoncturel contre lequel les politiques économiques keynésiennes peuvent avoir une certaine efficacité à court terme. Toute tentative pour faire diminuer le taux de chômage sous son taux naturel déclenche une inflation qui doit augmenter constamment si on veut maintenir l'emploi à ce niveau artificiel.

Cela signifie que l'arbitrage entre inflation et chômage, représenté par la célèbre courbe de Phillips, élément central de la panoplie du keynésianisme d'après-guerre, disparaît. Il n'y a qu'un et un seul taux de chômage naturel que la politique monétaire traditionnelle est impuissante à réduire. Pour le faire diminuer, il faut agir sur des facteurs structurels, par exemple en assouplissant le marché du travail. Sur ce point, le message de Friedman a été bien reçu un peu partout dans le monde à partir des années 80.

De manière plus générale, la philosophie politique et économique de Friedman continue d'avoir le vent dans les voiles, même si une partie de ses énoncés théoriques ont été remis en question et dépassés par plusieurs de ses disciples.

Sous-gouverneur Duguay

Milton Friedman était un apôtre de la contre-révolution néoclassique. Dès les années 1930, il avait foi dans le système de prix comme mécanisme : de coordination de l'offre et de la demande ; d'allocation des ressources ; et de distribution des revenus. C'est donc sans surprise qu'il a proposé, en 1953, l'adoption d'un taux de change flexible. Friedman est le descendant le plus direct d'Adam Smith.

Avec Friedman, on a assisté à un mariage de la théorie et de la vérification empirique où la validité des prévisions devient plus importante que le réalisme des hypothèses. Il a aussi fait une réinterprétation de la grande dépression dans son ouvrage « *A Monetary History of the United States, 1867-1958* » [1963].

Friedman était à contre-courant. C'était aussi un penseur social, un défenseur des libertés individuelles. Dans « *Capitalisme et liberté* » [1962] et « *La Liberté du choix* » [1980], il soutient « *l'extraordinaire fécondité du marché* », à laquelle il oppose le caractère régressif des interventions publiques. Il passe ainsi pour un grand défenseur du libéralisme qui joint économiquement l'initiative privée

(ainsi que son corollaire l'économie de marché), et politiquement un pouvoir limité par la loi et les contre-pouvoirs.

On associe Friedman au monétarisme, car, pour lui, l'inflation est partout et toujours un phénomène monétaire. Il a préconisé l'abandon des politiques monétaires discrétionnaires pour mettre en place des règles fixes. Il a suggéré d'inscrire dans la loi un taux de croissance fixe pour la masse monétaire correspondant au taux de croissance moyen de la production à long terme (par exemple 5%), les taux d'intérêts étant fixés par la loi de l'offre et de la demande. Si la croissance économique ralentit, l'offre de monnaie sera excédentaire et les taux d'intérêt diminueront, permettant une reprise de la croissance. Si la croissance accélère au delà du rythme prévu (surchauffe), l'offre de monnaie sera insuffisante et les taux d'intérêt augmenteront, ce qui freinera la croissance. Ainsi les politiques conjoncturelles (politique de relance ou de rigueur) sont inutiles, et les risques d'inflation ou de récession sont éliminés. Il avait prévu la grande inflation des années 1970. Mais il s'est trompé lorsqu'il avait prédit que la chute de l'inflation au cours des années 1980 n'était pas permanente et qu'elle reprendrait dans deux ans.

Les vues de Friedman sur les interventions discrétionnaires d'une banque centrale sont qu'elles ne peuvent qu'ajouter à l'incertitude sur la demande. Tout en admettant qu'on pourrait fermer les banques centrales, il a prôné une politique monétaire dont tout le monde pourrait raisonnablement prévoir les effets, par exemple la hausse régulière d'un indicateur de masse monétaire jugé représentatif. Dans « *Inflation et systèmes monétaires* » [1968] <http://fr.wikipedia.org/wiki/1968>, il popularisa l'idée de « chômage naturel » qui cherche à faire abstraction des effets temporaires de la politique monétaire sur le marché du travail ; cette notion s'oppose au taux de chômage sans accélération de l'inflation des keynésiens.

Il va sans dire que les idées de Friedman ont influencé les décisions de la Banque du Canada, p.ex. l'adoption d'un taux de change flexible et la politique de cible d'inflation. Lors d'un colloque international, tenu à la Banque du Canada en novembre 2000, et qui portait sur « Les taux de change flottants : une nouvelle analyse », Milton Friedman a rappelé que son dernier réel contact avec la Banque du Canada remontait à 1948, année où il a participé à un débat radiophonique en compagnie du sous-gouverneur Donald Gordon. C'était la première fois que M. Gordon se voyait présenter un plaidoyer sérieux en faveur des taux de change flottants. Selon Friedman, la première expérience des changes flottants que le Canada a vécue de 1950 à 1960 a été positive; le dollar canadien fluctuait mais n'était pas en butte à des crises, et la spéculation semblait se stabiliser. Après un retour du Canada à régime d'un taux de change fixe en 1962, le Canada a décidé de laisser à nouveau flotter le dollar en 1970 afin d'endiguer les pressions inflationnistes provenant des États-Unis. Grâce à son taux de change flottant, le Canada n'a pas connu durant cette période de crise de l'ampleur de celles qui ont frappé différentes économies au cours des années 1990.

De plus, en février 1991, la Banque du Canada a annoncé l'établissement d'une série de cibles de réduction de l'inflation. Ces cibles visaient à ramener progressivement le taux d'inflation sur 12 mois à 2 %. Comme les résultats empiriques relatifs au Canada indiquaient que l'horizon approprié pour l'atteinte d'une cible d'inflation était d'environ 18 à 24 mois, la première échéance officielle à respecter (c.-à-d. une cible de $3\% \pm 1$ point de pourcentage) a été fixée à décembre 1992. Depuis, la cible d'inflation a été reconduite à trois reprises, la dernière fois jusqu'à la fin de 2006. Dans chaque cas, le point médian de la fourchette cible de maîtrise de l'inflation a été maintenu à 2 %.

Professeur Coulombe

Friedman avait un bon sens d'anticipation. En 1950, il parlait déjà d'inflation alors que ça n'existait pratiquement pas à ce moment-là. Dans les solutions qu'il proposait, il était avant son temps - ce qui nous a donné les cibles d'inflation d'aujourd'hui.

**L'équipe de rédaction vous souhaite
de Joyeuses Fêtes !**

